Date: 16/09/2013 Pays: FRANCE Edition: Hauts De Seine Page(s): 2

Surface: 17 %

Diffusion: (29630) Périodicité : Quotidien







A Villeneuve-la-Garenne, les 500 élèves réfléchiront en groupes de travail

■ lèves, parents, professeurs et personnel non enseignant, au ■ İycée Michel-Ange de Villeneuve-la-Garenne, tout le monde a été sollicité depuis cet été pour participer au « BPL », entendez « budget participatif des lycées ». Cet établissement a été sélectionné sur dossier avec le lycée Agora de Puteaux. Le premier critère est un critère social : ces lycées bénéficient de la dotation de solidarité, ce qui signifie que le nombre d'élèves de familles modestes y est supérieur à la moyenne régionale. La région a également veillé à une répartition territoriale de son aide, en ne sélectionnant pas deux lycées du même bassin.

66 Un délégué de la région sera présent pour aider à formuler des projets qui rentrent dans *l'enveloppe budgétaire"*

M^{me} Lasalle, conseillère principale d'éducation

A l'annonce de la sélection en juin, l'équipe du lycée Michel-Ange s'est rapidement organisée, créant un comité de pilotage. « Nous avons profité des journées d'inscriptions début juillet pour informer individuellement tous les parents du BPL », témoigne Mme Lasalle, conseillère principale d'éducation (CPE) chargée du projet. « Dès la première journée de rentrée des enseignants, nous avons récolté

toutes les idées des professeurs. Et depuis, nous sommes passés dans toutes les classes pour solliciter les élèves. » Six lycéens de chaque classe représentent leurs camarades, soit un total de 120 élèves (sur un effectif total de 500) participant au projet. Dans son dossier de candidature, le lycée général et technologique de Villeneuve avait déjà évoqué quelques propositions: l'aménagement d'un terrain multisport agrémenté de quelques bancs, du foyer socio-éducatif ou d'une salle de spectacle; l'amélioration des espaces verts, ou encore la décoration du lycée... Le mardi 8 octobre, une première journée « banalisée » (c'est-à-dire sans cours) permettra la tenue d'une réunion où le comité de pilotage présentera le dispositif à l'ensemble des lycéens et organisera des groupes de travail. « Un délégué de la région sera présent pour aider les groupes à formuler des projets qui rentrent dans l'enveloppe budgétaire », ajoute Mme Lasalle, « nous pourrons en retenir un seul, ou plusieurs pour un montant total de 70 000 € ». Le jeudi 14 novembre, les cours de l'aprèsmidi sont également annulés pour permettre à l'ensemble de la communauté éducative et des élèves de participer au vote définitif du ou des projets. Il y aura des isoloirs et des urnes, pour inciter chacun des 500 élèves à exprimer son propre choix, sans avoir peur de déplaire aux copains.

FLORENCE HUBIN